

## La formation par le travail et la mobilité circulaire dans les pays du Maghreb

Parlement Européen, 13 Octobre 2016

La Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe et la Commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement Européen organise auprès du Parlement Européen un échange de vues sur la formation par le travail et la mobilité circulaire dans les pays du Maghreb avec la participation des représentants des 3 pays du Maghreb (Algérie, Maroc, et Tunisie), de la Commission Européenne et de la Fondation Européenne pour la Formation. Les pays seront représentés par la Secrétaire d'Etat de la Formation et de l'Initiative Privée au Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi de Tunisie, le Président de la Commission Formation au sein de la Confédération générale des Entreprises du Maroc, et le Sous-directeur de l'organisation, de l'animation et du suivi pédagogique au Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels algérien.

La situation de ces pays en matière d'emploi se caractérise par un taux de chômage des jeunes assez important avec une moyenne supérieure à 25% accompagné par un nombre élevés de jeunes qui ne sont ni en éducation ni en emploi. Cette dernière catégorie représente plus de 30% dans les 3 pays du Maghreb. Par ailleurs, le chômage dans ces pays touche davantage les diplômés de l'enseignement supérieur que ceux de la formation professionnelle. Quand même la participation à la formation professionnelle ne dépasse guère 10% des jeunes inscrits dans l'enseignement secondaire.

De plus, l'employabilité de ceux en formation professionnelle pourrait être augmentée. L'expérience des pays européens a montré que les modes de formation qui allient l'entreprise au centre de formation communément appelé formation par le travail constituent un moyen éprouvé et très efficace pour développer les compétences demandées sur le marché du travail, y compris celles de nature non technique et applicables à une variété d'environnements de travail. C'est pour cette raison d'ailleurs, que les ministres en charge du développement de la formation professionnelle de tous les États membres de l'UE, des pays candidats à l'adhésion à l'UE et des pays de l'EEE ainsi que les partenaires sociaux européens ont considéré, lors de leur réunion à Riga au mois de juin 2015, que la formation par le travail est l'un des «cinq éléments livrables à moyen terme pour l'Enseignement et la formation professionnels». Ces principaux éléments livrables constituent le fondement du programme européen de modernisation de l'EFPP pour la période 2015-2020.

Dans les pays du Maghreb, la formation par le travail est bien développée en termes quantitatifs. C'est ainsi qu'elle représente plus de 80% de l'offre de formation en Tunisie et qu'elle se situe autour de 50% pour l'Algérie et le Maroc. Cependant, l'augmentation de la pertinence de la formation professionnelle par rapport aux besoins des marchés du travail dans ces pays suggère qu'un effort reste à faire pour améliorer la qualité de la formation par le travail. Une implication plus étendue et efficace des entreprises semble plus que jamais nécessaire.

La formation pour le travail implique une certaine mobilité en vue d'engager non seulement les entreprises dans la localité où l'école fonctionne, mais également d'autres sur le territoire du pays, et bien sûr ailleurs dans d'autres pays. Dans ce contexte, l'échange de vues sera ciblé sur la coopération des pays soit du Maghreb soit de l'UE pour renforcer la formation professionnelle et particulièrement la formation par le travail à l'aide de la mobilité. Comment améliorer la qualité de la formation par le travail ? Comment contribue-t-elle à augmenter l'employabilité des jeunes ? Comment favorise-t-elle la mobilité interne, Sud-Sud, Sud-Nord et Nord-Sud ?

Telle sont les questions qui seront posées lors de cette réunion.